



Montant net imposable sur salaire

Par **NicSabl**, le **02/12/2008** à **07:49**

Bonjour,

Je suis des études de comptabilité par correspondance et ne suis pas d'accord sur la correction de mon devoir

Un bulletin nous est présenté

Comprenant

Un salaire brut décomposé de

Salaire de base 1480,29

Prime d'ancienneté 44,40

Heures supplémentaires 25% 219,60

Heures supplémentaires 50 % 29,28

Avantages en nature 60,00

SALAIRE BRUT TOTAL 1833,57

Sur ce salaire brut sont décomptées

Un total de retenues salariales pour 341,91

Ensuite CSG-CRDS non déductible 51,58

Montant imposable 1 543,24

Mentionné :

TOTAL GENERAL DES RETENUES 393,49

Anatages en nature 60,00

NET à PAYER 1380,08

La question se rapportant au devoir était : Justifiez le montant imposable

Je leur avais démontré le salaire imposable à partir du salaire brut

Soit salaire brut 1833,57
Cotisations -393,49
CGS-CRDS non Déd. +51,58 soit 1491,66

Par le salaire Net
Soit salaire Net 1380,08
CGS-CRDS 51,58
Avantages en nature 60 soit 1491,66

Le prof considère comme faux mon raisonnement (leur calcul : $1833,57 - 341,91 + 51,58$)
Qui a raison le prof ou l'élève ???
merci de me répondre
Cordialement

Par **Visiteur**, le **02/12/2008** à **09:25**

bonjour,

a mon avis c'est l'élève.... bravo

on va calculer la méthode du prof :

$1833,57 - 341,91 + 51,58 = 1.543.24$ qui correspond au salaire imposable.. ok jusque là...

mais le salaire net étant égal au salaire imposable - csg - avantage
si on calcule à l'envers la méthode du prof cela donne :

$1.543.24 - 51.58 - 60 = 1.431.66$ net a payer

donc leur raisonnement est faux...

bonne continuation

Par **NicSabl**, le **02/12/2008** à **17:13**

Merci beaucoup pour votre confirmation, cela m'encourage et dire que j'ai buté la-dessus et quand j'ai revu ma copie corrigée mon montant barré en rouge, j'ai vu rouge pour de bon !!

Les cours par correspondance ce n'est déjà pas évident car nous n'avons que les supports pour comprendre (et bien souvent erronés, du coup la confiance n'est plus là) et ce n'est pas la première fois que je vois de telles anomalies dans les corrigés et même dans les énoncés, il y a des fois j'ai envie de tout laisser tomber mais voilà j'ai payé

Encore Merci

Cordialement,

Par **Visiteur**, le **02/12/2008** à **17:18**

de rien... ce fut un plaisir...

il n'y a pas que dans les cours par correspondance ou il y a des anomalies...

j'ai suivi un stage il y a quelques années.. idem....

ne vous découragez pas.... envoyez leur si vous voulez une copie de nos échanges... ça ne servira pas à grand chose... car les personnes qui corrigent ne sont pas comptables... et ont leur fascicule avec les réponses....

bon courage..